

Quid d'une garde médicale 24h/24h dans chaque district ?

Yves Gigon (UDC)

En juin 2019, le Parlement jurassien a accepté de modifier la loi sur les établissements hospitaliers (LEH) en supprimant l'obligation faite à l'H-JU de disposer de trois services d'urgences hospitalières ouverts 24h/24h et 7j/7j. Cette modification législative donnait naissance au concept cantonal de médecine

d'urgence et de sauvetage (CCMUS). Ce concept prévoit déjà un élargissement de la garde médicale généraliste de 20 heures à 22 heures pour mieux répondre aux besoins de la population pour les cas sans menace vitale. Le 29 juin 2020, le Parlement jurassien a accepté la motion 1278 intitulée *Pour une consultation médicale permanente à disposition de nos concitoyens*. Le délai de réalisation échoit en janvier 2022. Cette motion vise à assurer une garde médicale 24h/24h dans chaque district.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes.

- Où en est le processus de réalisation de la motion 1278 demandant l'accès à une garde médicale 24h/24h dans les 3 districts ? Et prochainement, vu la venue de Moutier, dans les 4 districts ?
- Quelle est l'attitude de la société médicale (SMCJU) dans les négociations en cours ?
- Peut-il garantir qu'une garde médicale 24h/24h sera effective dès janvier 2022 dans les 3 districts ?
- Quelle est la position de l'H-JU dans ce dossier qui est un partenaire important ?
- A-t-il déjà pris contact avec l'hôpital de Moutier à ce sujet ?
- Peut-il affirmer qu'actuellement, dans l'attente de la réalisation de la motion 1278, une garde médicale généraliste jusqu'à 22 heures dans les 3 districts est effective et efficace ?

Yves Gigon (UDC)

Co-signataires

- Francine Stettler (UDC)
- Brigitte Favre (UDC)
- Philippe Rottet (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Irmin Rais (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Alain Koller (UDC)
- Claude Gerber (UDC)

Intervention déposée officiellement le 28 avril 2021

Documents annexés

- I966.pdf

Quid d'une garde médicale 24h/24h dans chaque district ?

En juin 2019, le Parlement jurassien a accepté de modifier la loi sur les établissements hospitaliers (LEH) en supprimant l'obligation faite à l'H-JU de disposer de trois services d'urgences hospitalières ouverts 24h/24h et 7j/7j. Cette modification législative donnait naissance au concept cantonal de médecine d'urgence et de sauvetage (CCMUS). Ce concept prévoit déjà un élargissement de la garde médicale généraliste de 20 heures à 22 heures pour mieux répondre aux besoins de la population pour les cas sans menace vitale.

Le 29 juin 2020, le Parlement jurassien a accepté la motion 1278 intitulée *Pour une consultation médicale permanente à disposition de nos concitoyens*. Le délai de réalisation échoit en janvier 2022. Cette motion vise à assurer une garde médicale 24h/24h dans chaque district.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes.

- Où en est le processus de réalisation de la motion 1278 demandant l'accès à une garde médicale 24h/24h dans les 3 districts ? Et prochainement, vu la venue de Moutier, dans les 4 districts ?
- Quelle est l'attitude de la société médicale (SMCJU) dans les négociations en cours ?
- Peut-il garantir qu'une garde médicale 24h/24h sera effective dès janvier 2022 dans les 3 districts ?
- Quelle est la position de l'H-JU dans ce dossier qui est un partenaire important ?
- A-t-il déjà pris contact avec l'hôpital de Moutier à ce sujet ?
- Peut-il affirmer qu'actuellement, dans l'attente de la réalisation de la motion 1278, une garde médicale généraliste jusqu'à 22 heures dans les 3 districts est effective et efficace ?

Delémont, le 28 avril 2021

Pour le groupe UDC
Yves Gigon

A stylized blue ink signature, likely of Yves Gigon, is written over the text 'Pour le groupe UDC Yves Gigon'.

Lionel Montavon

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Didier Spies

A signature in blue ink, featuring a large 'D' and a series of loops.

Francine Stettler

A signature in blue ink, featuring a large 'F' and a series of loops.

Philippe Rottet

A signature in blue ink, featuring a large 'P' and a series of loops.

Romain Schaer

A signature in blue ink, featuring a large 'R' and a series of loops.

Laurence Studer

Irmin Rais

A signature in blue ink, featuring a large 'I' and a series of loops.

Alain Koller

A signature in blue ink, featuring a large 'A' and a series of loops.

Brigitte Favre

A signature in blue ink, featuring a large 'B' and a series of loops.

Claude Gerber